
Coronavirus : le SNPTES demande à la Ministre de mettre les personnels de l'ESR à l'abri !

Les déclarations du Premier ministre faites ce samedi 14 mars au soir montrent, s'il fallait encore en douter, que les mesures à prendre pour lutter contre l'épidémie du Coronavirus doivent être drastiques et radicales. L'exemple de l'Italie doit nous servir et nous ne devons pas commettre les mêmes erreurs. Ainsi, les mesures de distanciations sociales nécessaires qui ont conduit le gouvernement de manière justifiée à fermer les lieux tels que les restaurants, cafés et commerces non nécessaires, impliquent pour le SNPTES que l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche soient également fermés aux étudiants et aux personnels, exception faite aux services et laboratoires nécessitant une continuité d'activité impérieuse (selon le plan de continuité d'activité local).

L'ensemble des personnels, sans distinction, de notre communauté doit être mis à l'abri. Ainsi, le SNPTES demande à nos tutelles, au gouvernement comme aux directions d'établissements, que tous les personnels BIATSS, ITA, Chercheurs, Enseignants, Enseignants-Chercheurs, titulaires ou non-titulaires, ne se rendent plus sur leur lieu d'exercice dès lundi. La situation l'exige !

Le SNPTES appelle tous les personnels qui se verraient imposer une présence sur lieu de travail, sans justification de continuité d'activité (personnels des CROUS ayant la charge de la restauration des étudiants étrangers, suivi des animaux, culture cellulaire...), à exercer leur droit de retrait.

Pour le SNPTES les seuls collègues qui peuvent continuer à exercer leur métier dans les laboratoires sont ceux qui travaillent d'arrache-pied à lutter contre l'épidémie et dont le SNPTES salue ici le professionnalisme et l'investissement pour l'intérêt général de la population.

Choisy-le-Roi, le 14 mars 2020

À consulter également :

- ✓ **Fiche DGAFP – Menace sanitaire grave – épidémie -Situation de l'agent public au regard des mesures d'isolement**
(http://www.snptes.fr/IMG/pdf/fiche_mesures_coronavirus.pdf)
- ✓ **Vous trouvez que la recherche coûte cher, essayez sans pour voir !**
(<http://www.snptes.fr/Vous-trouvez-que-la-recherche.html>)
- ✓ **Coronavirus : le SNPTES rappelle que les agents publics n'ont pas que des obligations, ils ont aussi des droits !**
(<http://www.snptes.fr/Coronavirus-le-SNPTES-rappelle-que.html>)